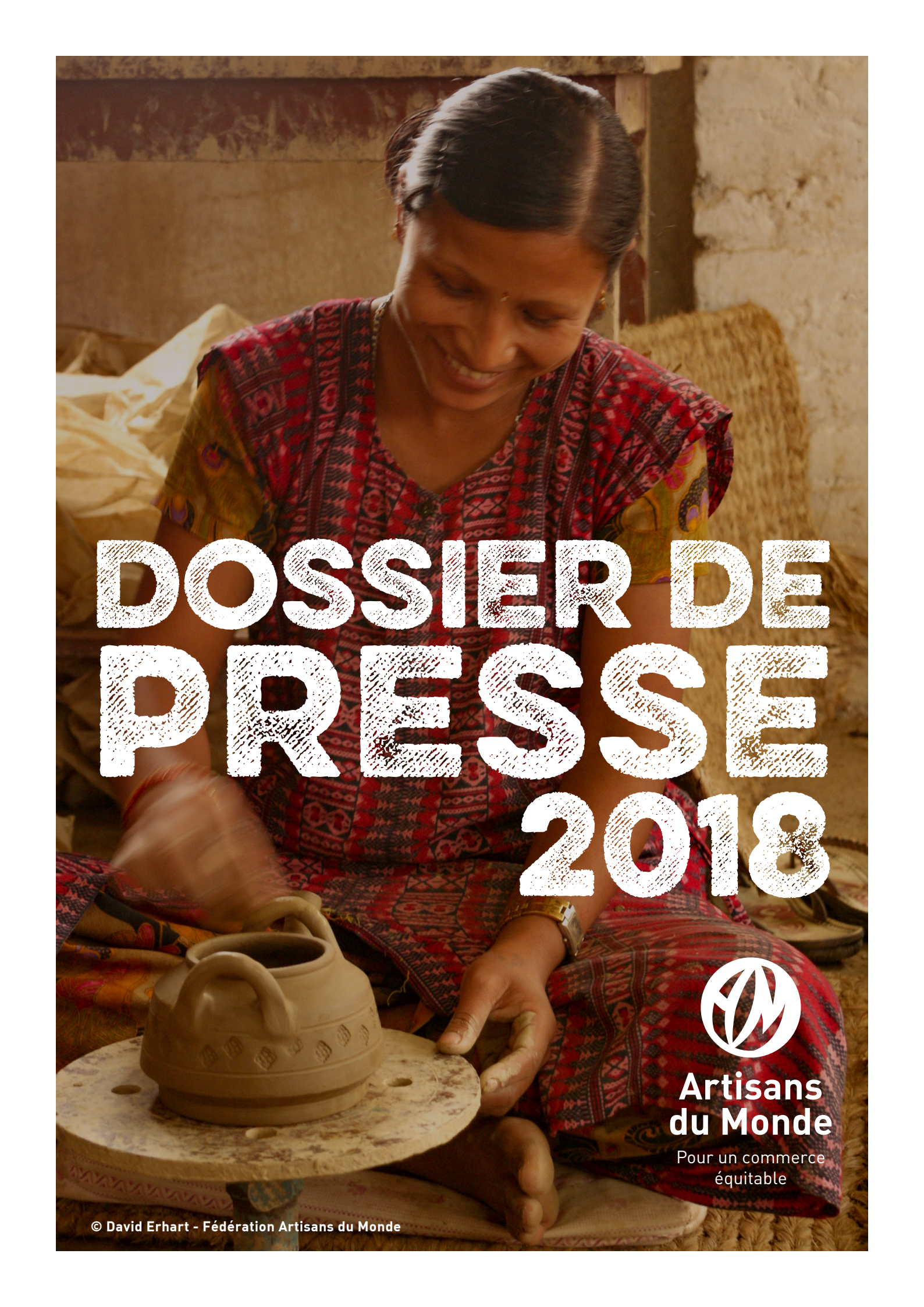




DOSSIER DE PRESSE 2018



**Artisans
du Monde**

Pour un commerce
équitable

SOMMAIRE

PRÉSENTATION HISTORIQUE D'ARTISANS DU MONDE 3

PLUS DE 40 ANS D'ENGAGEMENT 3

LE COMMERCE ÉQUITABLE, QU'EST-CE QUE C'EST ? 4

LE COMMERCE ÉQUITABLE, HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN 4

LE COMMERCE ÉQUITABLE SELON ARTISANS DU MONDE : COMMENT ÇA MARCHE ? 6

AU CŒUR DE LA DÉMARCHE D'ARTISANS DU MONDE... 8

... LES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES 8

QUI SONT-ILS ET ELLES, COMMENT TRAVAILLENT-ILS ET ELLES ? 8

OÙ VIVENT-ILS ET ELLES, QUELLE EST LEUR PRODUCTION ? 9

QUELS SONT LES IMPACTS DU COMMERCE ÉQUITABLE ? 9

... ET LES BÉNÉVOLES 10

VENDRE ET INFORMER 10

ÉDUIQUER ET FORMER 10

INTERPELLER ET FAIRE PRESSION 12

UNE CERTAINE IDÉE DE LA CONSOMMATION 13

SUD, NORD : DES ENJEUX COMMUNS 13

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE 14

UN MOUVEMENT LARGE ET SOLIDAIRE 16

PARTENAIRES ET COLLECTIFS 16

COMMENT S'ENGAGER ? 19

ADHÉRER À L'ASSOCIATION ET PARTICIPER À SES ACTIVITÉS 19

PARTICIPER À DES CAMPAGNES DE MOBILISATION CITOYENNE 19

PRÉSENTATION HISTORIQUE D'ARTISANS DU MONDE

PLUS DE 40 ANS D'ENGAGEMENT

Le premier magasin associatif Artisans du Monde voit le jour en 1974 à l'initiative de l'UCOJUCO (Union des comités de jumelages coopération). Fondé sur le mot d'ordre « Trade, not aid » (« Du commerce, pas de l'aide »), le projet essaime rapidement, marquant le début de l'aventure du commerce équitable en France. À la fin de la décennie 1970, Artisans du Monde compte 17 associations locales.

Au fil des années, le mouvement se politise davantage et **pointe les causes politiques du mal-développement**. En 1981, une charte fixe les trois grands piliers de son action : la vente, l'éducation et le plaidoyer. Elle signe aussi la naissance de la Fédération Artisans du Monde. La création en 1984 de la centrale d'importation Fam'Import (qui deviendra ensuite Solidar'Monde) contribue à structurer et développer l'activité commerciale. Au tournant des années 2000, le nombre de magasins triple et leur chiffre

ARTISANS DU MONDE, C'EST :

- **44 ANS** d'action
- **120** magasins
- **5 000** adhérent·es...

... engagé·es dans
la construction d'un
modèle de commerce
international
**PLUS JUSTE
ET PLUS HUMAIN.**

d'affaires est multiplié par neuf. La Fédération compte actuellement **123 associations membres et une dizaine de membres relais, qui totalisent 5 000**

adhérent·es. Elle travaille avec **plus de 100 organisations de producteur·trices dans 45 pays environ**, en Afrique, Amérique latine et Asie, dont elle distribue les produits (artisanaux, alimentaires et cosmétiques) dans 200 points de vente, dont 120 magasins¹.

Le réseau Artisans du Monde repose sur des citoyen·nes engagé·es dans la construction d'un modèle de commerce international plus juste, levier pour un monde plus humain. Il promeut une vision du commerce en phase avec les valeurs de l'économie sociale et solidaire. L'adoption en 2012 du manifeste « Un commerce équitable pour une économie au service des droits humains » consacre cette vision, qui se prolonge aujourd'hui dans **l'engagement en faveur de la transition citoyenne, solidaire et écologique**, et trouve un écho dans les nouvelles formes de production et de consommation responsables, durables et locales.

¹ Magasins Artisans du Monde, relais, magasins de collectifs paysans, marchés, etc.

LE COMMERCE ÉQUITABLE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Alternative au commerce conventionnel, le commerce équitable permet aux producteurs et productrices de vivre décemment de leur travail et d'être maîtres de leur développement. Il se base sur une série de critères économiques (accès au marché facilité, prix juste, relations commerciales de long terme...), sociaux (respect des conventions de l'Organisation Internationale du Travail, dont l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé...) et environnementaux (pratique de l'agroécologie et de l'agroforesterie, aide à la transition vers l'agriculture biologique, respect de la biodiversité, absence de substances dangereuses, gestion écologique des déchets et emballages...). Il porte aussi un enjeu d'empowerment des travailleurs et travailleuses et de sensibilisation aux enjeux d'un commerce mondial plus juste.

LE COMMERCE ÉQUITABLE, HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Si les premières initiatives apparentées au commerce équitable apparaissent dès les années 1940 aux États-Unis, l'année 1964 marque le véritable acte de naissance du mouvement. Cette année-là voit s'ouvrir les premières « boutiques Tiers-monde » (Grande-Bretagne et Pays-Bas), tandis que la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement) lance le slogan « **Trade, not Aid** » (« Du commerce, pas de l'aide »), en rupture avec la logique traditionnelle d'assistance et de coopération.

Les deux décennies qui suivent voient le commerce équitable se développer et se professionnaliser. De nouveaux acteurs entrent en lice, porteurs de nouvelles

approches. La création en 1989 de l'IFAT (International Federation of Alternative Trade) qui devient en 2004 la WFTO (World Fair Trade Organization – WFTO), donne au mouvement une portée internationale. À la fin des années 1990, le commerce équitable se déploie hors des circuits spécialisés : boutiques associatives, magasins bio, mais aussi grandes surfaces.

En France, près de 3 personnes sur 10 achètent chaque mois un ou des produits issus du commerce équitable. En élargissant la définition du commerce équitable aux relations Nord-Nord, la loi du 31 juillet 2014 lui offre aujourd'hui la possibilité d'une plus grande visibilité et d'un nouvel essor.

ARTISANS DU MONDE, C'EST :

- La participation à un **MOUVEMENT INTERNATIONAL**
- Des filières **INTÉGRÉES**
- Une chaîne d'acteurs **TOUS GARANTIS** « acteurs de commerce équitable »

DÉFINITION LÉGALE DU COMMERCE ÉQUITABLE

SELON L'ARTICLE 60 DE LA LOI DU 2 AOÛT 2005 EN FAVEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, complétée et amendée par l'article 94 par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire :

« Le commerce équitable a pour objet d'assurer le progrès économique et social des travailleurs en situation de désavantage économique du fait de leur précarité, de leur rémunération et de leur qualification, organisés au sein de structures à la gouvernance démocratique, au moyen de relations commerciales avec un acheteur, qui satisfont aux conditions suivantes :

1° Un engagement entre les parties au contrat sur une durée permettant de limiter l'impact des aléas économiques subis par ces travailleurs, qui ne peut être inférieure à trois ans.

2° Le paiement par l'acheteur d'un prix rémunérateur pour les travailleurs, établi sur la base d'une identification des coûts de production et d'une négociation équilibrée entre les parties au contrat.

3° L'octroi par l'acheteur d'un montant supplémentaire obligatoire destiné aux projets collectifs, en complément du prix d'achat ou intégré dans le prix, visant à renforcer les capacités et l'autonomisation des travailleurs et de leur organisation.

Chaque entreprise intervenant dans ces filières est en mesure de produire des informations relatives à la traçabilité des produits. Les entreprises faisant publiquement état de leur appartenance au commerce équitable participent à des actions de sensibilisation et d'éducation à des modes de production et de consommation socialement et écologiquement durables. »

L'ARTICLE 94 DE LA LOI DU 31 JUILLET 2014 RELATIVE À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE...

...enrichit cette définition d'une dimension Nord-Nord, en autorisant les entreprises à apposer la mention « commerce équitable » sur des produits français. Cette évolution s'inscrit dans les travaux que le collectif Commerce Équitable France mène en partenariat avec le réseau INPACT (Initiatives pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) et la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique. Ceux-ci ont abouti à une Charte nationale du commerce équitable local, qui propose un cadre structurant pour consolider et développer les filières équitables et agro-écologiques en France.

LE COMMERCE ÉQUITABLE SELON ARTISANS DU MONDE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Au fil des décennies, les acteurs et initiatives relevant du commerce équitable se sont multipliés et diversifiés. Aujourd'hui, huit systèmes de garantie sont officiellement reconnus, chacun ayant son propre référentiel de critères, son propre processus de contrôle, sa propre identité visuelle.

Deux grandes approches prédominent : la garantie « produit », qui contrôle et certifie les conditions de production et d'achat d'un produit (majoritairement alimentaire), et la garantie « organisation », qui contrôle et garantit les pratiques à l'échelle de l'ensemble de l'organisation.

La garantie équitable d'Artisans du Monde utilise une combinaison des systèmes WFTO (le seul à faire valoir une garantie « organisation ») et Fairtrade International-Max Havelaar, afin de vérifier que chacun des acteurs de la chaîne commerciale, au Sud et au Nord (organisations de producteur·trices, importateurs, distributeurs), respecte les principes du commerce équitable dans ses pratiques. Ce système permet de construire des filières intégrées, où tous les intervenants de la chaîne sont garantis « acteurs de commerce équitable ». Pour les organisations non couvertes par l'un ou l'autre des systèmes de garantie, la

Fédération Artisans du Monde (en mutualisant avec ses partenaires européens de l'EFTA) réalise des évaluations de terrain des organisations partenaires et les accompagne vers la garantie WFTO. Un Comité de Garantie Artisans du Monde veille au respect de cette garantie sur l'ensemble de la chaîne.

La Fédération et les magasins Artisans du Monde ainsi que la centrale d'achat Solidar'Monde ont par ailleurs engagé en 2015 un processus d'autoévaluation leur permettant d'être à leur tour reconnus « Organisations de Commerce Équitable » par la WFTO.

QU'EST-CE QU'UN PRIX ÉQUITABLE ?

Le prix équitable est le prix payé aux producteur·trices sur la base d'un salaire vital local calculé pour permettre à une famille de vivre dignement, c'est-à-dire de **couvrir les frais de production, les frais de la vie quotidienne** (nourriture, santé, éducation...), et si possible d'**épargner pour investir ou subvenir à des dépenses inattendues (notion de revenu discrétionnaire)**. Enfin,



le prix équitable est un prix négocié librement et en toute transparence entre l'acheteur·se et le·la vendeur·se ainsi que les

producteur·trices.

Les prix pratiqués en magasin cherchent à rendre viable l'ensemble de la filière, en couvrant les frais de fonctionnement des différents acteurs de la chaîne commerciale. Artisans du Monde étant un réseau d'associations à but non lucratif, **les bénéfices éventuels sont réinjectés dans les actions de commerce équitable au Sud et au Nord.**



Les 10 PRINCIPES du COMMERCE ÉQUITABLE

La WFTO regroupe des organisations de production (artisanat et alimentaire,...), des importateurs, des distributeurs du commerce équitable.



Le processus de «contrôle» des principes

Le système de garantie participatif s'appuie sur la reconnaissance d'autres systèmes de garantie et s'applique à chaque membre :

1. Autoévaluations de l'application des critères du commerce équitable
2. Évaluations par les pairs
3. Audits externes

+ Une veille citoyenne permanente sur le site web :

www.wfto.com

AU CŒUR DE LA DÉMARCHE D'ARTISANS DU MONDE...

... LES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES

Premier maillon de la chaîne du commerce équitable, les producteurs et productrices (artisan·es et paysan·nes) des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie se mobilisent collectivement pour leur développement, leurs droits et leur dignité. Grâce à leurs organisations collectives, ils sont aussi un levier de transformation de leur société vers des modes de production durables. Le commerce équitable les accompagne dans ce sens.

QUI SONT-ILS ET ELLES, COMMENT TRAVAILLENT-ILS ET ELLES ?

Artisans du Monde travaille en partenariat avec des producteur·trices marginalisé·es au plan économique, social, politique, mais organisé·es et porteur·ses de projets collectifs et/ou de luttes politiques. **La relation avec elles et eux s'effectue par l'intermédiaire d'organisations structurées, capables de les représenter et de renforcer leur autonomie ainsi que leurs capacités individuelles et collectives.** À ces conditions, le commerce équitable peut leur assurer des conditions de vie dignes tout en contribuant à des dynamiques de développement économique et social. Les organisations de producteur·trices se répartissent entre trois statuts : **38 %**

sont des coopératives, 27 % des associations et 35 % des entreprises (pour l'export en particulier). Le modèle de distribution adopté par Artisans du Monde reposant sur des filières à taille humaine, **l'association travaille prioritairement avec des organisations de taille modeste**, qu'elle choisit sur des critères de projets ou de modèles de production. Leur taille est variable : environ 70% ont moins de 1 000 membres, 23 % entre 1 000 et 5 000, et 8 % entre 5 000 et 10 000. En matière alimentaire, **elle ne travaille qu'avec des organisations de producteur·trices paysan·nes et refuse d'initier des partenariats avec des plantations**, quand bien même celles-ci sont équitables.

ARTISANS DU MONDE, C'EST :

- Des partenariats avec des **ORGANISATIONS STRUCTURÉES**
- Une **AMÉLIORATION GLOBALE DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL** des producteur·trices et de leur famille
- Le soutien à des **PRATIQUES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT**

OÙ VIVENT-ILS ET ELLES, QUELLE EST LEUR PRODUCTION ?

Artisans du Monde travaille avec **plus de 100 organisations de producteur·trices réparties dans 45 pays environ sur 3 continents : l'Amérique latine (39 % des organisations), l'Asie (34 %) et l'Afrique (27 %)**. Ces partenaires travaillent **dans le domaine alimentaire (64 % des organisations), l'artisanat (29 %)**

et la cosmétique (7 %).

Avec 70 partenaires et près de 200 produits, **le secteur alimentaire est très majoritaire**. Il s'agit de café, thé, cacao, sucre, jus de fruits, mais aussi de fruits secs, miel, céréales, épices, condiments, huile, vinaigre, etc. Parmi eux, 71 % sont certifiés biologiques et 44 % transformés

partiellement ou totalement sur place. Les produits artisanaux, qui occupent la première place en Asie, sont des bijoux, des jouets, de la vaisselle, des vêtements, des objets décoratifs, etc. Quant aux produits cosmétiques, il s'agit essentiellement d'huiles essentielles, de beurre de karité ou de noix de lavage.

QUELS SONT LES IMPACTS DU COMMERCE ÉQUITABLE ?

Le commerce équitable vise une amélioration des conditions d'existence des producteur·trices aux plans social et professionnel, au-delà de la dimension strictement économique. Les différentes études d'impacts réalisées par Artisans du Monde et les autres acteurs du secteur soulignent, en marge des bénéfices propres à chaque contexte, un certain nombre d'impacts communs :

- Des prix plus justes couplés à des revenus réguliers
- Une autosuffisance économique.
- La garantie d'un **minimum vital** pour les producteur·trices et leur famille (nourriture, frais scolaires, santé)
- L'accès à un métier et une meilleure **insertion sociale** pour les catégories discriminées (femmes, basses castes, handicapé·es...)
- Une **dignité** retrouvée
- Le développement de **liens sociaux** au sein des organisations

DES IMPACTS ICI AUSSI



Le commerce équitable génère aussi des bénéfices en France. Il porte en particulier une dimension éducative à travers la sensibilisation à la solidarité internationale, la promotion d'un développement durable, des actions de formation. Il suscite également la mobilisation de l'opinion publique, favorise l'exercice de la citoyenneté et induit des changements de modes de consommation. Enfin, la création de filières spécifiques pour l'import et la distribution est génératrice d'emplois et de lien social. Une dizaine de personnes sont employées à la Fédération, et une vingtaine dans le réseau.

- de producteur·trices
 - L'accès à de **nouveaux marchés**
 - La possibilité d'**investir dans la production** pour l'améliorer
- Le commerce équitable favorise aussi des avancées collectives

et/ou d'intérêt général : le renforcement des organisations, le développement de la communauté, le soutien à l'agriculture paysanne ou encore la préservation de l'environnement.

... ET LES BÉNÉVOLES

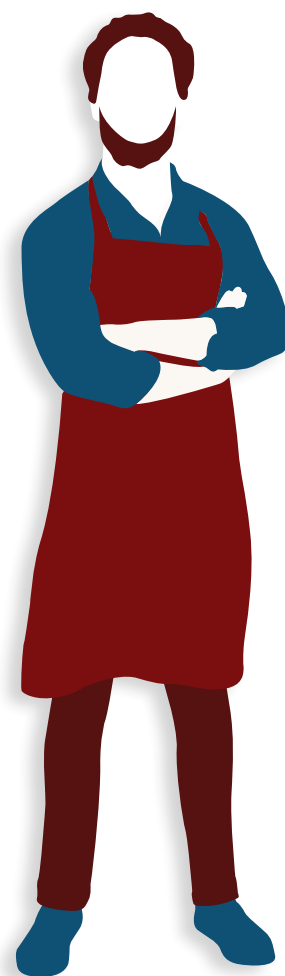
La démarche d'Artisans du Monde repose essentiellement sur l'engagement de bénévoles. Piliers de l'action, elles et ils s'impliquent dans les trois modes d'actions énoncés dans la charte de l'association – la vente, l'éducation et le plaidoyer – qui permettent d'agir simultanément sur les conséquences et sur les causes des inégalités.

VENDRE ET INFORMER

De nombreux·ses bénévoles d'Artisans du Monde sont engagé·es au sein des 120 magasins du réseau. Déployés sur tout le territoire, **ces lieux associatifs de proximité constituent le premier réseau de magasins spécialisés de commerce équitable**, et représentent 75 % des ventes de produits Artisans du Monde. S'y ajoutent la vente en ligne (www.boutique-artisans-du-monde.com), en magasins spécialisés (produits bio, marchés...) ou auprès de collectivités. **La vente de produits équitables dans le réseau Artisans du Monde a généré un**

chiffre d'affaires de près de 7 millions d'euros en 2017.

Véritable cœur de l'action, les magasins Artisans du Monde remplissent un autre rôle tout aussi essentiel : **informer le public** sur les produits vendus (producteur·trices, conditions de fabrication...) et sur le commerce équitable (principes, impacts...). Ces lieux atypiques sont également le **support d'animations** mêlant information et mobilisation. Ceux-ci permettent de parler du commerce équitable au travers de thèmes spécifiques : travail décent, transition citoyenne, climat...



ÉDUCER ET FORMER

Artisans du Monde considère l'éducation comme **un fondement du commerce équitable et un levier de changement** indissociable de l'activité de vente. Convaincue du pouvoir des citoyen·nes, l'association entend **donner des clés de compréhension** du système économique dominant et participer à la **prise de conscience qu'une autre mondialisation**

est nécessaire et possible, ici et maintenant.

Les équipes d'Artisans du Monde agissent en organisant des actions éducatives sur le commerce équitable, en créant des outils pédagogiques, en sensibilisant le grand public. Conférences-débats, interventions dans les milieux de l'éducation formelle ou non formelle, animations d'éducation

populaire, expositions, films, jeux, kits d'animation... **La Fédération Artisans du Monde a développé depuis quarante ans une expertise dans les techniques d'animation**, qui permet aux bénévoles de faire avancer l'idée d'un commerce équitable et des problématiques qui s'y rattachent, telles que la souveraineté alimentaire, les enjeux de l'agriculture, les défis

climatiques, les droits humains, etc.

Très active en matière de formation également, la Fédération Artisans du Monde est habilitée « **Organisme de formation professionnelle** ». Elle est agréée

« **Association complémentaire de l'enseignement public** » par le ministère de l'Éducation nationale, et « **Association nationale de jeunesse et d'éducation populaire** » par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Artisans du Monde forme ou sensibilise chaque année **25 000 personnes** et s'impose comme le principal mouvement d'éducation au commerce équitable en France.

DE NOMBREUX OUTILS PÉDAGOGIQUES POUR INFORMER ET S'INFORMER

Ses 40 années d'expérience et les témoignages de ses partenaires du Sud permettent à Artisans du Monde de **concevoir des outils pertinents et éclairants sur le commerce équitable et les producteur·trices** : kits pédagogiques, publications, films, expositions, outils multimédias, etc. Le but de ces outils est d'une part de donner aux professionnels de l'éducation les moyens de mettre en œuvre des animations à destination de leurs publics, et d'autre part de diffuser des messages sur les conséquences du système économique dominant et sur les enjeux et impacts du commerce équitable, pour **permettre aux citoyen·nes d'agir en consommateur·trices averti·es**.

Artisans du Monde enrichit et renouvelle régulièrement sa gamme d'outils pédagogiques afin de s'adapter aux évolutions du commerce équitable et aux publics rencontrés. De nouveaux supports sont aujourd'hui disponibles :



10 nouvelles vidéos « Paroles de producteurs », 1 brochure « Techniques de production », 10 « Mensuelles des producteurs », 4 nouvelles pages web, 1 carte, 1 infographie et 1 tableau des organisations ont été publiés en 2017.

Pour en savoir plus : www.artisansdumonde.org/ressources



Chaque année au mois de mai, la Quinzaine du Commerce Équitable rassemble et mobilise une grande diversité de publics autour des acteurs œuvrant pour des échanges commerciaux plus responsables. Durant 14 jours, **des centaines d'actions de sensibilisation aux impacts et enjeux du commerce équitable sont proposées partout en France.** Artisans du Monde y participe fidèlement en proposant des rencontres avec des producteur·trices, des conférences-débats, des projections de films, des formations et de nombreux autres événements, dans et hors de ses magasins.

Pour en savoir plus : www.mouvement-equitable.org

INTERPELLER ET FAIRE PRESSION

La situation des artisan·es et paysan·es n'évoluera pas en profondeur sans une transformation globale des règles et pratiques du commerce international. C'est le sens de l'action de plaidoyer portée par Artisans du Monde auprès des décideur·ses politiques et économiques.

Bien que le commerce équitable ne bénéficie qu'à un petit nombre de producteur·trices, il a montré que **l'on peut construire des échanges commerciaux plus justes, basés sur des valeurs de respect, de solidarité et d'équité.** Le commerce équitable ne peut plus rester un prétexte pour ne pas remettre en question le fonctionnement du commerce

mondial. Il faut à la fois le renforcer et l'utiliser comme un levier politique **afin de modifier profondément le caractère injuste de l'économie mondiale.**

Menée de façon transparente, publique et collective, l'action de plaidoyer institutionnel d'Artisans du Monde s'adosse à l'expérience et aux réussites du commerce équitable. Elle s'appuie sur la mobilisation citoyenne pour **faire pression sur les décideur·ses politiques et économiques et exiger une régulation du commerce international respectant les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux des populations.**

ARTISANS DU MONDE, C'EST :

- Des dizaines d'**OUTILS PÉDAGOGIQUES** créés en 44 ans d'existence
- Une action de **FORMATION PERMANENTE**
- Des **CLÉS DE COMPRÉHENSION** du système économique dominant
- L'affirmation, par l'information, l'éducation, le plaidoyer, qu'**UN AUTRE MODÈLE EXISTE ET EST NÉCESSAIRE**

UNE CERTAINE IDÉE DE LA CONSOMMATION

Premier maillon de la chaîne du commerce équitable, les producteurs et productrices (artisan·es et paysan·nes) des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie se mobilisent collectivement pour leur développement, leurs droits et leur dignité. Le commerce équitable les accompagne dans ce sens.

SUD, NORD : DES ENJEUX COMMUNS

Malgré leur richesse, les pays dits « développés » voient se creuser les inégalités socio-économiques. **Les mêmes mécanismes de pression et de domination économique sont à l'œuvre au Sud et au Nord**, fruits d'orientations politiques s'imposant au niveau mondial.

De nombreuses initiatives ont émergé ces dernières années en alternative au système dominant. Parmi elles, **les filières locales et les circuits courts**. En limitant le nombre d'intermédiaires entre le·la producteur·trice et le·la consommateur·trice, en privilégiant des modes de production responsables, en jouant la carte du collectif et de la solidarité, et finalement en contournant les circuits commerciaux traditionnels, **ces expériences favorisent un mieux-disant social, économique, mais aussi écologique, sanitaire et même politique**.

Artisans du Monde considère

ARTISANS DU MONDE, C'EST :

- La mise en évidence de mécanismes de **DOMINATION ÉCONOMIQUE** impactant les pays du Nord et du Sud
- Le combat en faveur de l'**ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**, nécessaire à l'éclosion de sociétés plus justes
- La **TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE** en action

ce commerce local comme complémentaire de leur action. Qu'elles soient locales ou équitables, **les filières alternatives participent en effet d'une même dynamique** visant à rendre les échanges commerciaux plus justes et plus humains et à permettre aux producteur·trices de vivre dignement de leur travail. Quand Artisans du Monde défend l'agriculture paysanne ou dénonce les politiques agricoles et les accords commerciaux de libéralisation, elle rejoint et soutient les combats des paysan·nes européen·nes. L'association met en avant la complémentarité de ces dynamiques dans ses actions de plaidoyer et d'éducation. Ainsi, depuis 2005, **des magasins Artisans du Monde proposent des produits locaux dans leurs rayons, et des produits Artisans du Monde sont présents dans des points de ventes de circuits courts (marchés fermiers, vente directe, AMAP...).**

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE

Partout, les inégalités entre les femmes et les hommes demeurent vives. Discriminées en raison de leur sexe, **les femmes ont plus difficilement accès à l'éducation et à l'emploi que les hommes et sont plus faiblement rémunérées.** Elles sont donc plus exposées à la pauvreté : on estime qu'**elles représentent 70 % du milliard et demi de personnes pauvres dans le monde.** Or les femmes qui travaillent prennent en charge un certain nombre de problématiques sociales, car elles consacrent l'essentiel de leurs revenus à la satisfaction des besoins de base (éducation, santé, alimentation...). Elles participent à un développement humain durable et à des sociétés plus équilibrées. **L'égalité femmes-hommes est donc une priorité pour les sociétés.**

Le commerce équitable est un levier pour faire progresser cette égalité. En permettant aux femmes d'accéder à un emploi de qualité rémunéré de manière juste, il leur assure une autonomie financière et contribue à leur redonner confiance et à changer le regard que portent sur elles leur entourage familial et la société en général. À travers ses filières, **Artisans du Monde permet aux femmes d'acquérir du pouvoir d'agir au sein des organisations de producteur-trices,** soutient des structures qui luttent contre les

discriminations, et met en débat les inégalités entre les sexes et la place du genre dans la société.

Par l'exemple, les acteurs de commerce équitable montrent que **des changements sont possibles.**

TOU·TE·S ARTISAN·E·S DE CE MONDE !

LES **FEMMES** ASSUMENT **66% DU TRAVAIL** DANS LE MONDE POUR **10% DU REVENU**

LES **FEMMES** POSSÈDENT MOINS DE **1% DE LA RICHESSE MONDIALE**

L'ÉGALITÉ N'EST PAS UNE OPTION. LE COMMERCE ÉQUITABLE A DES PROPOSITIONS.

www.artisansdumonde.org f t i

Commerce Équitable France

Avec le soutien financier de :

AFD

Logo of the European Union

UNE CAMPAGNE POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Les initiatives pour une transition écologique et citoyenne fleurissent partout. Engagé en faveur d'une production et d'une consommation durables et responsables, de l'égalité, de l'écologie, de la justice sociale, de la démocratie, **le commerce équitable est au cœur de cette transition à laquelle Artisans du Monde s'associe étroitement.** Soucieuse de rendre visible cette dynamique positive ignorée des grands médias, l'association a choisi de valoriser ce nouveau monde en construction à travers la campagne « Tous

et toutes artisan·es de ce monde ! »

Ludique, positive et engageante, celle-ci veut faire découvrir les bénévoles et des partenaires qui, chaque jour, font vivre le mouvement, accompagnant ainsi le calendrier des mobilisations du mouvement et positionnant Artisans du Monde au cœur du mouvement de la transition. Et parce qu'« engagement » rime avec « convivialité », de nombreuses surprises sont dévoilées au fur et à mesure, pour faire découvrir, comprendre et agir.

TOU·TE·S ARTISAN·E·S DE CE MONDE !



Pour en savoir plus : www.mouvement-equitable.org

UN MOUVEMENT LARGE ET SOLIDAIRE

Le commerce équitable s'insère dans un mouvement plus large d'action citoyenne. Ce mouvement réunit de manière formelle ou informelle de nombreux acteurs aux modes d'actions et thématiques spécifiques, mais tous engagés dans une solidarité internationale urgente et nécessaire.

PARTENAIRES ET COLLECTIFS

Parce que l'action collective est dans son ADN, la Fédération Artisans du Monde participe à différents réseaux, collectifs, campagnes, où elle contribue à défendre la vision d'un changement systémique, tout en portant ses propres principes et paroles.

DES COLLECTIFS TRANSVERSAUX :

- Le CRID – Centre de recherche et d'information pour le développement (www.crid.asso.fr)
- Le CFSI – Comité français pour la solidarité internationale (www.cfsi.asso.fr)
- Coordination SUD (www.coordinationsud.org)



DES COLLECTIFS THÉMATIQUES :

Sur le commerce équitable :

- Commerce équitable France (www.commerceequitable.org)
- La WFTO et la WFTO Europe - World Fair Trade Organization (www.wfto.com / www.wfto-europe.org)
- Le CDTM – Centre de ressources sur le commerce équitable (www.cdtm75.org)



Sur l'altermondialisme et la transition citoyenne :

- Attac France (<https://france.attac.org>)
- Le Collectif pour une Transition Citoyenne (www.transitioncitoyenne.org)



Sur les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux :

- Le Collectif Éthique sur l'étiquette (www.ethique-sur-etiquette.org)
- La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine (www.pplateforme-palestine.org)



Sur l'économie sociale et solidaire :

- Le Mouvement pour l'économie solidaire (www.le-mes.org)



Sur l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale :

- La plate-forme Educasol (www.educasol.org)



ARTISANS DU MONDE, C'EST :

- Un engagement foncièrement **COLLECTIF**
- La participation à un mouvement global de **SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**
- L'implication dans des **RÉSEAUX THÉMATIQUES**

La centrale d'achats Solidar'Monde a été créée en 1984 par la Fédération Artisans du Monde, l'ASPAL (Association de Solidarité avec les Peuples d'Amérique Latine – www.aspal-artisanal.fr), le CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement – www.ccfid-terresolidaire.org) et l'Institut Belleville (opérateur des projets de coopération syndicale internationale de la CFDT). Elle coordonne l'importation et la distribution de produits biologiques et équitables (alimentaire, artisanat, cosmétique) vendus ensuite dans les magasins Artisans du Monde et dans d'autres réseaux partageant les mêmes valeurs et la même vision exigeante du commerce équitable (Biocoop,



Naturéo, Les Nouveaux Robinson). Solidar'monde est membre de l'EFTA (European Fair Trade Association – www.newefta.org) et de la WFTO (World Fair Trade Organization – www.wfto.com).

Pour en savoir plus : www.solidarmonde.fr

DES CAMPAGNES OU ÉVÉNEMENTS THÉMATIQUES :

- La Quinzaine du Commerce Équitable (www.mouvement-equitable.org/la-quinzaine-du-commerce-equitable)
- La campagne Territoires de commerce équitable (www.territoires-ce.fr)
- La campagne AlimenTerre (www.festival-alimenterre.org/page/campagne-alimenterre)
- La programme Une Seule Planète (www.uneseuleplanete.org)
- Le Festival des Solidarités (www.festivaldessolidarites.org)



COMMENT S'ENGAGER ?

Promouvoir le commerce équitable, c'est vendre des produits, mais pas uniquement. Mouvement citoyen, Artisans du Monde est à l'image de celles et ceux qui le composent, adapté aux envies, à la sensibilité et au profil de chacun et chacune.

ADHÉRER À L'ASSOCIATION ET PARTICIPER À SES ACTIVITÉS

Toute personne intéressée par le commerce équitable peut adhérer à une association locale Artisans du Monde. Piliers du mouvement, les 5 000 bénévoles du mouvement s'engagent selon leurs possibilités – quelques heures par jour ou par mois, régulièrement ou ponctuellement, en magasin ou à l'extérieur... Si certaines qualifications sont particulièrement appréciées (communication, informatique,

comptabilité, gestion...), **les associations locales accueillent des personnes de tous profils, âges et horizons.** S'engager au sein d'Artisans du Monde **permet en outre d'acquérir de nouvelles compétences** (élu·e, animateur·trice, formateur·trice de bénévoles, etc.). En cela, Artisans du Monde s'identifie pleinement aux principes de l'éducation populaire. Enfin, l'association ouvre la

possibilité de créer un groupe local dans les villes où elle n'est pas présente afin de **faire vivre le commerce équitable au plus près de tou·tes les citoyen·nes.**

PARTICIPER À DES CAMPAGNES DE MOBILISATION CITOYENNE

Les campagnes portées par Artisans du Monde visent à faire pression sur les décideur·ses économiques et politiques afin de faire évoluer les règles

du commerce mondial. Ces campagnes sont régies par le **Manifeste d'Artisans du Monde.** Fondé sur l'idée de « rétablir dans le commerce la primauté des



droits humains sur les impératifs économiques et commerciaux », celui-ci s'articule autour de trois axes :

- **Promouvoir des modes de production, de distribution et de consommation soutenables** : dénoncer le modèle de surconsommation / Promouvoir les droits humains fondamentaux et exiger leur mise en œuvre / Soutenir et développer des modes de production et de consommation durables.
- **Exiger une régulation du commerce international pour**

assurer le respect des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux : Soumettre les institutions financières internationales au respect des droits humains / Lutter contre la dérégulation du commerce mondial et la financiarisation de l'économie / Exiger un cadre de commerce international alternatif basé sur des principes démocratiques.

- **Défendre un commerce équitable** militant basé sur des dimensions économiques, éducatives et politiques.

ARTISANS DU MONDE, C'EST :

- Différentes formes d'**ACTION MILITANTE**
- Des campagnes de **MOBILISATION CITOYENNE**
- La promotion de l'**ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

VERS DES « TERRITOIRES DE COMMERCE ÉQUITABLE »



Lancée en 2009 par la Fédération Artisans du Monde, Max Havelaar France, Commerce équitable France, et Fair[e] un monde équitable, la campagne « Territoires de commerce équitable » veut **inciter les collectivités territoriales au développement des achats publics responsables** et à la sensibilisation des citoyen·nes et des acteurs des territoires aux enjeux du commerce équitable. Basée sur un engagement de long terme, elle contribue à fédérer, rendre visible et développer les initiatives en faveur du commerce équitable, partout en France.

Pour en savoir plus : www.territoires-ce.fr





**Artisans
du Monde**

Pour un commerce
équitable

FÉDÉRATION ARTISANS DU MONDE

14 rue de la Beaune - Hall A
93100 - Montreuil
www.artisansdumonde.org

ANTOINE LAURENT-ATTHALIN

Responsable Communication - Animation du Réseau
Tél : 01.83.62.92.07
a.atthalin@artisansdumonde.org